

Le Pays-Fort Sancerrois Val de Loire se dote de son projet de territoire !

URBANISME/ Les trente-six communes du Pays-Fort Sancerrois-Val de Loire se sont engagées dans l'élaboration de leur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) depuis le début de l'année 2020. Ce document a pour vocation de régir les autorisations d'urbanisme et encadrer le développement urbain sur l'ensemble du territoire jusqu'à 2035.



Le résultat de cette enquête sera présenté lors d'une réunion le 7 mars à Sury-en-Vaux. À ce stade, aucun plan de zonage ne sera présenté car les élus locaux n'ont pas débattu ce travail. Il ne sera donc pas encore possible de déterminer quelles zones seront constructibles ou non.

Par Mylène Garanto

Pour construire ce document phare, le travail s'est appuyé sur un « diagnostic territorial » qui recense les richesses et faiblesses du Pays-Fort Sancerrois-Val de Loire et

ses logiques de développement actuelles ([diagnostic-dispositif-sur-
www.comconpays.fr/diagnostic-
plui_fr.html](http://diagnostic-dispositif-sur-www.comconpays.fr/diagnostic-plui_fr.html)).

Dans le cadre de ce diagnostic, des enquêtes agricoles avaient été réalisées en 2020, basées sur des questionnaires ainsi que des

permanences qui avaient eu lieu sur tout le territoire de la communauté de communes.

Vous avez été environ 180 agriculteurs, éleveurs et viticulteurs à répondre à cette enquête. Cela a permis au bureau d'étude travaillant sur le projet de comprendre

Il le dit



Jean-Michel Duthou, vice-président à la Chambre d'agriculture du Cher

« Le PLUi du Pays-Fort Sancerrois-Val de Loire a pour vocation de planifier l'urbanisation et l'organisation du territoire pour les 10 à 15 années à venir. Il peut avoir des conséquences directes sur vos exploitations (règles sur l'implantation des bâtiments agricoles et sur leur changement d'affectation, prise en compte des problématiques locales de circulation, de voirie, paysage, tourisme et vente directe...). Il est donc primordial que chaque exploitation participe activement au travail du PLUi, afin de recenser les besoins et activités de chacun. Vos représentants professionnels pourront, lors des prochains échanges et débats, s'appuyer sur vos informations pour participer à la construction de ce PLUi afin qu'il intègre complètement l'intérêt agricole ».

le fonctionnement des exploitations locales et de prendre en compte leurs besoins dans le cadre du PLUi. Pour présenter le résultat de cette enquête et exposer les orientations du projet de territoire sur les sujets agricoles, une réunion agricole ouverte à tous les exploitants du territoire aura lieu le lundi 7 mars, à 10 h, à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux. Deux réunions publiques seront également proposées à l'ensemble de la population, pour

présenter le diagnostic et le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui en découle : le lundi 7 mars, à 18h30, à la salle des fêtes de Sury-en-Vaux et le mardi 8 mars, à la salle des fêtes de Boit. Pour plus d'information : www.comconpays.fr/plui_fr.html. En cas de question, contactez Mylène Garanto à la Communauté de communes du Pays-Fort Sancerrois-Val de Loire : mgaranto@comconpays.fr.

Mise en place de la semaine des métiers des agricultures